

Capacité de médecine Aérospatiale

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

La Capacité de Médecine Aérospatiale a succédé au CES de Médecine Aéronautique de Paris créé en 1947.

Afin de respecter les prescriptions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et de l'European Agency for Safety in Aviation (EASEA), la Capacité de Médecine Aérospatiale est exigée par le Ministère des Transports (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour accorder l'agrément aux médecins qui pratiquent les examens médicaux du personnel navigant professionnel dans des Centres d'Expertise médicale, ou aux praticiens indépendants qui pratiquent les examens médicaux du personnel navigant non professionnel (pilots privés).

OBJECTIFS

Apporter une formation en physiologie et médecine aéronautique et spatiale, notamment pour ce qui concerne les réactions de l'organisme aux contraintes de ce milieu (diminution de la pression barométrique en altitude, accélérations, vibrations, microgravité, désorientation spatiale, contrainte thermique, etc.), ainsi qu'aux moyens de protection (systèmes d'inhalation d'oxygène, équipements stratosphériques et spatiaux, cabines pressurisées et étanches, dénitrogénéation, vêtement anti-g, vêtements d'immersion, etc.). Au plan pratique, les conséquences de ces contraintes sur les pathologies préexistantes ainsi que les conditions d'aptitude médicale pour le pilotage des aéronefs, définies par les instances européennes, sont étudiées dans toutes les spécialités (cardio-vasculaire, respiratoire, endocrinologique, rénales, digestif, neurologique, psychologique, gynécologique, urologique, dermatologique, orthopédique, ORL, ophtalmologique). Ainsi

que la connaissance générale du milieu de l'aéronautique et de l'espace.

COMPÉTENCES VISÉES

Obtenir l'agrément pour la pratique des examens médicaux sur les PN professionnels ou privés.

Programme

ORGANISATION

La formation est dispensée 1 semaine par mois de novembre à avril, **uniquement en présentiel**.

Soit un volume horaire de 148h de Cours Magistraux, ainsi que 5 visites sur site (Safran, AFCA, Air France industries, BEA)

Admission

Docteur en médecine (détenant une thèse)

PRÉ-REQUIS

Être Docteur en médecine (Bac+9)

Date de début de candidature : 1 juin 2023

Date de fin de candidature : 30 sept. 2023

Date de début de la formation : 13 nov. 2023

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

99%

Contacts

Responsable du diplôme

Henri Marotte

Assistant(e) pédagogique

Julie Cornebise

01 76 53 46 06

julie.cornebise@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

Capacité de médecine aérospatiale

01 76 53 46 06

cmas@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR des Sciences fondamentales et biomédicales

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation